



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 29 mars

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 29
Présents : 27
Absents :
Procuration : 2
Nombre de suffrages exprimés : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an 2017, le 29 mars, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à l'espace Mansuy de BADONVILLER, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Etaient présents :

M. BERTRAND Hervé, M. BIENTZ Guy, M. COINSMANN Gérard, Mme COLAS Claudine, M. DANIEL Philippe, M. DEMONET Ghislain, M. DEWAELE Jacques, M. DUJARDIN Bruno, Mme FALQUE Rose-Marie, Mme FARRUDJA Annie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GEX Christian, M. GOGLIONE Jean-Marie, Mme JACQUOT Dominique, M. KURKIENCY Jonathan, M. LAMBLIN Jacques, M. MAILLIOT Frédéric, M. MARCHAL Michel, M. MARQUIS Noël, M. MARTIN Jean-Paul, M. MERCIER Thierry, M. MULLER Bernard, M. PISTER Jacques, M. Eric TAVERNE, Mme VILLAUME Damienne

Etaient excusés avec pouvoir :

M. AUBERT Jean-Christophe pouvoir à GEX Christian, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent pouvoir à M. BERTRAND Hervé

Etai(ent) excusé(s) :

M. René ACREMENT était remplacé par M. Jean-Marie GOGLIONE, M. ARNOULD Philippe était remplacé par M. TAVERNE Eric, Mme VAUDEVILLE Sabrina était remplacée par M. COISMANN Gérard

Etait absent :

Voix consultative : Mme LEHE Sophie, M RICHARD Claude.

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Rose-Marie FALQUE

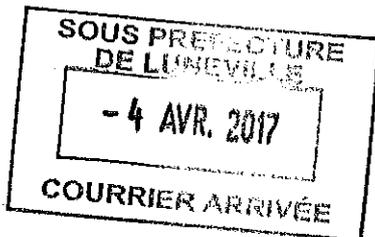
CONVENTION AVEC LORRAINE ENERGIE

RENOUVELABLE

Document joint en annexe

Depuis 2007 et la création de l'Espace Info Energie sur le Lunévillois, l'association Lorraine Energie Renouvelable fait bénéficier aux habitants du Pays de conseils personnalisés en matière de maîtrise de l'énergie. Les actions de l'association contribuent à une meilleure connaissance des enjeux énergétiques et climatiques par le grand public et les acteurs locaux.

Le Pays met en place une plate-forme locale de rénovation énergétique pour l'habitat privé pour, d'une part, inciter les habitants à s'engager dans des projets performants de rénovation de leurs logements et, d'autre part, pour accompagner une mise en réseau et une montée en



2017-014

Date de convocation
17/03/2017

DATE D'AFFICHAGE
..../..../..

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

compétence des entreprises pour structurer une filière économique locale en capacité de répondre aux enjeux d'une rénovation énergétique d'un niveau de performance BBC. Il est notamment prévu qu'un accompagnement technique renforcé soit proposé aux particuliers à la suite des visites à domicile réalisés en amont de leurs projets.

Les services rendus par la plate-forme devront s'inscrire en articulation étroite avec les missions de l'Espace Info Energie porté par LER. Dans cette perspective, une nouvelle convention entre LER et le PETR est proposée pour redéfinir les objectifs et les modalités de partenariat avec l'association LER qui, tout en poursuivant sa mission de conseil à travers l'EIE, sera étroitement associée à la mise en œuvre d'un accompagnement renforcé auprès des particuliers dans le cadre de la plate-forme.

Après avis favorable du Bureau du Pôle, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention 2017- 2019 de partenariat entre LER et le PETR, ci-annexée
- **AUTORISE** le président à signer la convention, ses annexes ainsi que toutes pièces nécessaires,
- **DESIGNE** M. Philippe DANIEL (titulaire) et M. Laurent GENNELLONCOURT (suppléant) pour représenter le PETR du pays Lunévillois dans toutes les instances de LER
- **AUTORISE** le président à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre,
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2017 et suivants.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Badonviller
Le Président,

